79e ANNEE. — N° 137. DIMANCHE 26 NOVEMBRE 1939.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LA SITUATION

La thèse hitlérienne et bolcheviste condamne la Pologne pour avoir commis l'impardonnable faute d'être assaillie, pillée et massacrée ! C'est ainsi que seront faites les Lois quand les criminels gouverneront les sociétés, quand ils enverront les honnêtes gens au bagne et à l'échafaud !... C'est justement pour empêcher cette monstruosité que la France et l'Angleterre ont pris les armes !

La propagande allemande croit avoir trouvé un autre moyen de nous faire peur. Elle brandit comme un épouvantail le Croquemitaine russe. Pour nous, ça n'est pas bien nouveau. Pour l'Allemagne, il n'y a là qu'un parjure et un reniement de plus. Jusqu'en septembre dernier, elle se posait en irréductible ennemie du bolchevisme contre qui elle protégeait l'Europe ! A présent, elle le présente à nous comme son fidèle allié grâce auquel elle va bientôt nous dévorer.

Le mensonge d'aujourd'hui ne nous émeut pas plus que celui d'hier.

⁂

Afin de nous en convaincre les avions boches ont répandu le discours récent de M. Molotov et quelques communistes au service d'Hitler ont distribué des tracts où l'on essaye de donner aux déclarations moscovites un sens et une portée qu'elles n'ont pas !

On se rappelle les circonstances dans lesquelles le sous-chef de Staline fit aux supplications de Ribbentrop l'aumône de ce discours réticent et sournois. Il s'agissait de donner l'impression que la Russie bolcheviste, après avoir pris sa large part dans l'ignoble curée de la Pologne, ne se retirait pas du conflit et n'abandonnait pas complètement l'Allemagne. Et Molotov, en effet, consentit à ne plus traiter l'hitlérisme de répugnante vermine et de charogne puante, mais il se garda de promettre que la Russie bolcheviste donnerait un concours armé à l'Allemagne.

Donc peine et argent perdus pour la propagande boche. Déception pour les quelques traîtres qui se réclament de l'ex-parti communiste et qui sont tout simplement des espions au service d'Hitler.

Seulement, s'ils n'ont pas réussi à émouvoir l'opinion française, ils ont utilement rappelé l'attention sur une thèse qui se trouve pour la première fois exposée dans ce discours et qui vaut la peine d'être retenue.

⁂

Il s'agit d'une question qui fut longuement débattue à Genève. La mission dévolue à la Société des Nations étant de secourir le pays « agressé » contre le pays « agresseur », il fallait d'abord bien préciser à quels actes, à quels faits on reconnaîtrait qu'un pays est agresseur.

Après bien des discussions on se mit d'accord sur la définition suivante qui fut inscrite dans les Conventions de 1933.

« *Article* 2. — *En conséquence « sera reconnu comme agresseur « dans un conflit international, l'Etat « qui le premier aura commis l'une « des actions suivantes :*

« 1° *déclaration de guerre à un autre Etat ;*

« 2° *invasion par des forces armées, même sans déclaration de « guerre, du territoire d'un autre « Etat ;*

« 3° *attaque, par des forces terrestres, navales ou aériennes, même « sans déclaration de guerre, du territoire, des navires ou des aéronefs « d'un autre Etat ;*

« 4° *blocus naval des côtes ou des « ports d'un autre Etat.*

« *Article* 3. — *Aucune considération d'ordre politique, militaire, « économique ou autre ne pourra « servir d'excuse ou de justification « à l'agression prévue par l'article* 2. »

Et savez-vous qui avait proposé cette définition ?... Eh ! bien, c'était la délégation soviétique présidée par M. Litvinof, prédécesseur du susdit Molotov.

⁂

Relisez-en les termes, ils sont accablants pour l'Allemagne et la Russie. Ils définissent exactement les conditions et circonstances du crime commis par les deux complices contre la Pologne.

Non par scrupule moral, certes, mais par intérêt pour leur propagande auprès des neutres, les deux misérables associés ne voulaient pas rester sous le coup de cette condamnation prononcée par eux-mêmes.

Alors, voici le service que Molotov, dans son fameux discours, voulut rendre à Staline et à Hitler... *Il les a innocentés, non pas en supprimant le crime, mais en changeant la loi.*

Et c'est extrêmement simple.

Il faut à tout prix que l'Allemagne n'apparaisse pas comme l'agresseur, mais au contraire qu'elle soit victime d'une agression, alors M. Molotov ne s'embarrasse pas dans des discussions. Et il se borne à déclarer que les notions d'agresseur et d'agressé ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Selon cet esprit subtil, les événements ont donné à ces notions « *un nouveau contenu concret* ». Rien, en effet, de plus concret que l'écrasement de la Pologne par les divisions motorisées de l'Allemagne, son invasion et son pillage par les bandes rouges de Moscou...

Bien sûr, si l'on s'en tenait au sens ancien des mots, ces deux pays seraient flétris et condamnés, mais M. Molotov explique que le tort n'est pas aux actes de l'Allemagne et de la Russie, mais aux termes par lesquels des esprits bourgeois et capitalistes prétendent les qualifier. Ecoutez ce Tartufe sanglant :

« *Le contenu de notions telles que: « agression, agresseur, a-t-il changé « ou non pendant la dernière période ? Il est facile de voir que l'emploi de ces mots dans leur vieille « acception, c'est-à-dire comme c'était « le cas avant le dernier tournant « décisif dans les rapports politiques « entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne, ne « peut que permettre la confusion « dans les cerveaux et pousser inévitablement à des conclusions erronées.* »

Et voilà pourquoi la Pologne a commis l'impardonnable faute d'être assaillie, pillée et massacrée ! C'est de la sorte que seront faits les Codes quand les criminels gouverneront les sociétés, quand ils enverront les honnêtes gens au bagne ou à l'échafaud.

Mais c'est justement pour empêcher cette monstruosité que la France et la Grande-Bretagne ont pris les armes !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Mobilisation des araignées

On sait que, depuis la dernière guerre, la Grande-Bretagne a conquis une place de premier ordre dans la fabrication des verres optiques de précision, — un domaine où l'Allemagne était jadis imbattable et qui se révèle de toute importance en cas de guerre. Mais sait-on que les opticiens anglais qui fournissent à la marine ses télémètres, à l'état-major ses jumelles, à l'aviation ses viseurs, au génie ses appareils de niveau, utilisent avec une ingéniosité sans pareille la collaboration... des araignées ? Ces fileuses des jardins, habilement provoquées, fournissent les réticules impalpables utilisés pour les diaphragmes.

Dix de ces collaboratrices, plus ou moins bénévoles, travaillent actuellement dans une fabrique de Clerkenwell. Leur « contremaître » les a recueillies lui-même dans son jardin. Il connait chacune de ses élèves par son nom. Chacune a son caractère, ses défauts et ses qualités techniques.

« Blackie » (la Noiraude) n'est pas commode. Elle mord quand on la touche, — mais c'est une travailleuse. « Stripey » cependant (la Rayée) lui est supérieure et d'une humeur bien plus sociable. Les araignées à rayures sont, d'après cet expert, les meilleures fileuses.

Pour obtenir un fil, l'opticien les place sur un petit cadre de métal qu'il tapote à petits coups pour inciter l'araignée à se laisser tomber en parachute. Il n'y a plus alors qu'à enrouler le fil sur le cadre au fur et à mesure qu'il se déroule. On le transfère ensuite sur le diaphragme, où il est fixé par une solution de gomme.

Bien que la technique moderne sache travailler les fils métalliques presque aussi bien que l'araignée file le sien, le réticule industriel a l'inconvénient de se rétrécir dans les climats chauds, ce qui lui perdre son élasticité. Aussi, pour les instruments de précision destinés aux pays tropicaux, utilise-t-on uniquement le fil d'araignée.

Informations

Formation d'un bloc balkanique

Subitement, le Reich semble s'intéresser beaucoup à la formation du bloc des Etats balkaniques neutres, mais ce dans le sens négatif. On peut lire, dans une correspondance de Berlin au journal « Universul », que la Wilhelmstrasse ne trouverait pas très opportun cette union des pays du bassin danubien.

L'Allemagne, toutefois, laisse transpercer son mécontentement de voir sur ce point se former cette barrière infranchissable à ses projets d'expansion de son influence dans le Sud-Est de l'Europe.

Négociations avec l'Espagne

Les conversations entre les délégations commerciales anglaise et espagnole ont repris après quatre jours d'interruption. La réunion a duré trois heures. Les délégués ont étudié les lignes générales du futur traité commercial hispano-anglais. Les délégués anglais et espagnols se montrent hautement satisfaits de la marche des négociations.

Angers, capitale provisoire de la Pologne

Le gouvernement polonais, avec le général Wladislas Sikorsky en tête, est arrivé jeudi après-midi à Angers, qui sera son siège permanent jusqu'au moment du retour victorieux en Pologne.

Les autorités françaises, ainsi que la ville d'Angers, qui donnera l'hospitalité dans ses murs au gouvernement de la République, lui avaient préparé un accueil chaleureux.

La Hollande contre le blocus maritime

Le gouvernement hollandais a protesté à Londres contre l'aggravation annoncée du blocus maritime. Les armateurs hollandais, qui ont délibéré toute la journée, n'ont pas pris de décisions et les efforts tendent maintenant à constituer un consortium d'armateurs qui partagerait les frais, afin de maintenir libres de toutes mines, par des dragages répétés, les chenaux de passage des ports hollandais vers l'Angleterre.

On dément, dans les milieux des armateurs, que l'Angleterre ait proposé à la Hollande d'acheter des navires marchands immobilisés.

En Pologne allemande

On apprend de Katowice que les répressions antipolonaises se poursuivent méthodiquement dans les régions comme la Haute-Silésie, la Posnanie et la Poméranie, considérées comme faisant partie intégrante du territoire du Reich.

Des dizaines d'arrestations sont opérées chaque jour. Des centaines de femmes et de jeunes gens ont été fusillés, accusés d'avoir tiré sur les soldats allemands pendant l'entrée des troupes.

Menaces du Reich

En face de l'annonce des mesures franco-britanniques de blocus, Berlin a feint d'abord de s'apitoyer sur le sort des neutres qui souffriraient beaucoup plus que le Reich. Maintenant, après 24 heures de compassion, les dirigeants nazis reprennent leur ton menaçant à l'égard de la Belgique et de la Hollande. Ils réaffirment leurs assurances équivoques qu'ils respecteront la neutralité de ces pays pour autant seulement que ceux-ci se montreront capables et désireux de la faire respecter

Le correspondant du « Nieume Rotterdamsuh Courant » souligne une déclaration officielle allemande faisant connaître que le Reich répondra aux mesures franco-anglaises de blocus par une aggravation de la guerre des mines.

En Belgique

Le « XXe Siècle » croit savoir que de nouvelles classes pourraient être prochainement appelées en Belgique.

Cette mesure n'aurait pas été envisagée parce que la défense du pays l'exige, mais parce que ces nouveaux rappelés laisseraient une marge plus large dans le choix des démobilisations indispensables au relèvement de la vie économique du pays.

Exploit d'un torpilleur français

Depuis le début de la semaine, et à trois jours d'intervalle, un torpilleur français, « Siroco », a coulé deux sous-marins allemands. C'est là encore une magnifique victoire qu'il convient de souligner, peut-être même un troisième pirate allemand a-t-il été coulé par ce même torpilleur, mais, la certitude n'étant pas absolue sur ce point, le chef de notre amirauté, l'amiral de la flotte française Darlan, n'a pas voulu, par souci de haute loyauté, l'inscrire à notre tableau de victoires.

Le Japon en Chine

Le général Abe, au cours de sa conférence de presse, a déclaré que les forces nippones demeureront en Chine tant qu'il y aura du communisme dans ce pays et que les garnisons nippones agiront suivant le pacte antikomintern qui sera prochainement signé entre Tokio et le gouvernement central chinois.

Le commerce germano-américain

Pendant le mois de septembre dernier, les exportations allemandes vers les Etats-Unis se sont chiffrées à 1.800.000 dollars en chiffre rond contre 5.800.000 en septembre 1938.

Les exportations américaines vers l'Allemagne ont marqué une chute encore plus grande, un peu plus de 600.000 dollars en septembre 1939 contre 12 millions et demi de dollars en septembre 1938.

On prévoit que les chiffres pour octobre seront encore beaucoup plus bas.

Les massacres de Prague

Une dépêcne de Budapest annonce que, selon les dernières informations reçues de Prague, les autorités allemandes dans cette ville admettent maintenant que près de 1.700 nationaux tchèques ont été passés par les armes durant ces dernières semaines. Parmi les suppliciés, environ 500 appartenaient à la race juive.

Communiqué officiel

N° 162. — Grande activité aérienne.

N° 163. — Rien d'important à signaler pour la nuit.

Au cours de la journée du 23 novembre, huit avions de reconnaissance allemands ont été abattus sur notre territoire, dont quatre par l'aviation britannique et quatre par l'aviation française.

Un de nos avions de chasse n'a pas rejoint sa base.

EN PEU DE MOTS...

— Au tirage des Communales 4 0/0 1931-32 (1re tranche), le numéro 674.982 est remboursé par 500.000 fr. Au tirage des Communales 4 0/0 1931-32 (2e tranche), le numéro 1.612.936 est remboursé par 500.000 fr.

— Le capitaine de Moissac a mis en liberté provisoire, pour raison de santé, le député communiste Gaston Cornavin, député de Bourges. Mais cinq de ses collègues, qui avaient également demandé leur mise en liberté provisoire pour raison de santé, ont eu leur demande rejetée.

— M. Daladier, président du Conseil, a reçu d'un généreux anonyme un don de un million qui a été transmis à l'œuvre « Pour nos soldats », association d'entr'aide dans l'armée.

— On annonce que M. Neville Chamberlain parlera dimanche 26 novembre, à 21 h. 15, à la T.S.F., sur le sujet suivant : « La guerre et nous ».

NOS ÉCHOS

Marraine de douze soldats français.

Mme Chamberlain a reçu, d'un groupe de douze sous-officiers français actuellement au front, une lettre la priant d'être leur marraine de guerre.

Cette lettre rappelle quel réconfort cette institution de marraines apporta aux soldats de 1914 à 1918 ; elle ajoute que ces signataires ont eu l'idée de demander à une personne dont ils admiraient la foi et le courage de leur accorder le secours de ses bonnes pensées et d'un intérêt personnel ; ce secours moral viendrait s'ajouter à l'assurance réconfortante qu'ils puisent déjà dans l'affection de leurs familles.

« Anglais et Français », dit encore cette lettre, « se sont ligués pour la défense des mêmes idées et, dans cette « fraternité qui unit nos institutions et « nos forces, nous vous considérons comme la collaboratrice de tous ceux qui « nous conduisent dans ce noble combat. « Douze soldats français vous envoient « l'expression de leur confiant et ardent « espoir dans l'heureux avenir qui suivra les sacrifices présents. »

Mme Chamberlain a répondu en disant combien elle avait été touchée par cette lettre et combien elle est heureuse d'avoir l'occasion de montrer l'amitié et l'admiration que lui inspirent les soldats de France. Elle remercie bien cordialement ses filleuls d'avoir eu l'idée de lui adresser une requête aussi flatteuse ; et bien qu'elle craigne de ne pouvoir étendre indéfiniment sa nouvelle famille, si cette demande devait être suivie par d'autres de même caractère, elle se déclare très heureuse de répondre à l'invitation qu'ils ont été les premiers à lui adresser. Elle s'empresse de leur souhaiter bonne chance et une rapide victoire pour la cause commune et les assure qu'elle continuera à prier pour eux tous. « Je suis », conclut-elle, « votre reconnaissante et affectionnée, Anne Chamberlain. »

Les sinécuriaux.

Les meneurs du mouvement communiste étaient tous appointés par le parti.

Dans le monde du travail on le savait si bien que ces meneurs étaient appelés couramment des sinécuriaux.

Ce néologisme vaut son pesant de roubles.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Conseil d'arrondissement de Figeac

Le Conseil d'arrondissement s'est réuni le 21 novembre.

M. Iversenc, sous-préfet, évoque la mémoire de M. Philippe Castanié, Président du Conseil d'arrondissement, décédé le 9 juillet dernier. Il se fait l'interprète des sentiments d'affliction de ses collègues et de lui-même et adresse un souvenir ému à sa mémoire ainsi qu'à son affabilité, sa haute compétence et à son autorité de Président.

M. le Sous-Préfet donne lecture d'une lettre, en date du 15 novembre 1939, de M. le Préfet du Lot, relative au sous-répartement de l'impôt, ainsi qu'aux impositions communales et départementales de 1940.

Le Conseil procède au répartement et au sous-répartement du contingent de la contribution personnelle mobilière et adopte le 2e projet proposé par M. le Préfet et basé sur le montant des valeurs locatives d'habitation résultant de la révision effectuée en 1925.

Vœux

Sur la proposition de M. Maillebiau, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que le taux des allocations militaires puisse être relevé et mis en harmonie avec celui des traitements conservés par les fonctionnaires mobilisés.

Sur la proposition de M. Destal, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que les médecins des villes et des campagnes, appelés par l'autorité militaire dans les formations sanitaires et les hôpitaux militaires, soient remis à la disposition de leur clientèle civile, l'état des hostilités actuelles ne justifiant heureusement pas leur présence dans les dites formations.

⁂

ADRESSE AU GOUVERNEMENT

Dans sa séance du 21 novembre, le Conseil d'arrondissement de Figeac a voté l'adresse suivante :

« Le Conseil d'arrondissement réuni hors « séance croit être l'interprète fidèle des « populations urbaines et rurales de l'ar« rondissement, en exprimant au Gouver« nement du Président Daladier, au cours « d'une guerre qui a été imposée à notre « pays, sa plus entière confiance pour la « poursuite, dans l'ordre et le travail, d'une « victoire certaine qu'assurent déjà l'hé« roïsme de nos soldats et la science de « leurs Chefs ; il renouvelle à son Député, « M. le Ministre de Monzie, les expressions « de sa fidélité et de sa reconnaissance « pour sa haute action vigilante au sein « des Conseils du Gouvernement. »

La signalisation des cycles par une surface blanche

Le ministère des Travaux publics communique :

Il est rappelé aux cyclistes que le 6 décembre prochain expire le délai qui leur a été imparti pour munir l'arrière de leur véhicule d'une surface blanche dans les conditions déterminées par un arrêté du ministre des Travaux publics du 6 octobre dernier.

POUR LES VINS ET ALCOOLS

Au cours de sa récente session, sur la proposition de MM. Gipoulou, Destreil et Bladié, le Conseil d'arrondissement de Cahors a émis les vœux suivants :

« Le Conseil d'arrondissement de Cahors « émet le vœu : que, pour favoriser la « fabrication des eaux-de-vie et dégager « par suite les caves des vignerons, les « distillateurs ambulants puissent, sur leur « demande, bénéficier de permissions tem« poraires. »

« Le Conseil d'arrondissement de Cahors « émet le vœu :

« 1° que tous les vins bien constitués de « 7°5 au moins puissent être livrés au com« merce dans le département du Lot ;

« 2° que tous les vins bien constitués de « 8° au moins puissent être livrés au com« merce dans toutes les parties de la « France ;

« 3° que les vins impropres au com« merce pour insuffisance de degré soient « achetés par les distillateurs autour de « 11 francs le degré, comme l'indique Ed. « Barthe, Député de l'Hérault, Président « de la Commission de Coordination de « Guerre ;

« 4° que des instructions sur le degré « minimum soient envoyées dans les Re« cettes buralistes par les soins de la « Régie ;

« 5° que les Services de l'Intendance « fonctionnent le plus tôt possible dans le « département du Lot pour la réquisition « des vins. »

Nos compatriotes

Notre jeune compatriote Jean Lafargue vient de subir avec succès le concours d'admission au Conservatoire National de Musique de Paris (classe de trombone).

Nous enregistrons ce succès avec d'autant plus de plaisir que le jeune Lafargue, élève de M. Bourjade, professeur de musique à Cahors, a remporté cette épreuve de haute lutte en se classant premier sur la liste des admis.

Nos bien vives félicitations au lauréat et à sa famille, particulièrement à son père, le sympathique représentant des Droits d'auteurs à Cahors, l'excellent musicien bien connu que les Cadurciens ont souvent applaudi comme soliste au cours des concerts publics donnés par les diverses Sociétés musicales de la ville.

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Dimanche 26 novembre, tous les Français sont conviés à s'associer aux efforts que fait la Croix-Rouge pour soigner nos soldats, pour sauver nos blessés, pour venir en aide aux populations civiles éprouvées par la guerre.

150 hôpitaux auxiliaires organisés, contenant plus de 20.000 lits, plus de 10.000 infirmières mises à la disposition du Service de Santé, des sections sanitaires automobiles, des cantines de gare, des foyers du soldat, des centres d'accueil, des dispensaires, des services d'envoi de colis et de livres aux Armées, etc..., voilà ce qu'a fait la Croix-Rouge. Mais pour assurer le fonctionnement parfait et durable de tous ces services, il lui faut des sommes considérables.

Tous les Français tiendront à répondre généreusement à l'appel des quêteuses de la Croix-Rouge en faveur d'une œuvre qui soulage tant de souffrances et rend de si grands services au pays.

POUR UN SERVICE MÉDICAL A MONTCUQ

Au cours de la séance du Conseil municipal qui a eu lieu dimanche dernier 19 courant, M. le Maire a rendu compte des démarches qu'il a récemment faites auprès de M. le Préfet du Lot et auprès de M. le Médecin-chef de la Place de Cahors, en vue d'obtenir qu'un médecin soit désigné pour venir s'installer à demeure à Montcuq pendant la durée de la guerre ; cela en l'absence, bien entendu, de tout autre médecin.

Ces démarches n'ont pas donné de résultat jusqu'ici.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, exprime l'espoir que M. le Préfet du Lot, mieux renseigné, voudra bien avoir égard à la situation qui, du point de vue du service médical, était celle de la région de Montcuq avant la mobilisation, et ne pas imposer à cette population, en sus du lot de sacrifices communs à cette heure à tous les Français, un sacrifice supplémentaire qu'aucune nécessité ne paraît pouvoir justifier, et donne mission à M. le Maire de poursuivre ses démarches en leur donnant un caractère aussi pressant que possible.

Aux marchands de bois

La Préfecture communique :

Le Chef du Centre Militaire des bois de guerre, 12, rue Saint-Antoine-du-T., Toulouse, fait connaître que des coupes de bois des exercices 1939 et 1940, assises dans les forêts domaniales et communales, pourront être cédées aux industriels du commerce de bois.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser à MM. les Inspecteurs des Eaux et Forêts à Toulouse, 13, rue des Couteliers, à Luchon, à Saint-Gaudens, Foix et Saint-Girons.

Déclarez vos vieilles ferrailles

Les ferrailles — déchets de fer, fonte et acier — ne pourront plus être « détenues, utilisées, offertes ou vendues » qu'avec l'autorisation du Ministre de l'Armement et devront être déclarées.

Pourquoi le tabac a été augmenté

Le Conseil d'Administration de la Caisse autonome d'amortissement qui exploite les monopoles des tabacs et des allumettes expose dans un communiqué à la presse les raisons de la hausse récente du prix de vente des tabacs.

Cette hausse n'a pas été faite pour augmenter les bénéfices du monopole, mais l'importance nécessaire des livraisons aux armées obligeait à réfréner la consommation civile à laquelle il devenait difficile de faire face.

En outre, le tabac livré à la consommation, sous toutes ses formes, comporte obligatoirement un mélange où les tabacs étrangers, notamment d'Orient et d'Amérique, tiennent une place importante.

Il est impossible de renoncer à ces mélanges, d'abord parce que la production française, y compris celle de ses colonies, est insuffisante pour la consommation dont elle représente un peu plus de la moitié, malgré tous les efforts faits pour la développer ; ensuite parce que le tabac français seul ne pourrait être accepté par les fumeurs si son arôme n'était corrigé par de nombreux et savants mélanges.

En diminuant la consommation par la hausse des prix, nous diminuerons nos stocks d'or et de devises et nous contribuerons à rapprocher l'heure de la victoire.

Des précisions sur l'application de la taxe de 15 0/0

L'applicatin de la contribution extraordinaire de 15 0/0 ayant donné lieu à des interprétations diverses, il convient de préciser la portée exacte de cette mesure.

La taxe frappe tous les Français du sexe masculin non encore appelés sous les drapeaux : affectés spéciaux, assimilés, bénéficiaires de sursis d'appel, et, en résumé, tous ceux dont le livret militaire rend l'appel possible, à l'exclusion de tous autres. Cette taxe frappe également tous les étrangers, dans les mêmes conditions d'âge et de situation physique que les Français.

Sont exonérés les ajournés, les exemptés, les réformés, les mobilisés renvoyés dans leurs foyers du fait de leur classe ou de leurs charges de famille.

Des abattements à la base sont prévus pour charges de famille, en plus de l'abattement normal de 7.000 francs : 1.000 francs pour le premier enfant ; 2.000 pour le deuxième ; 3.000 pour le troisième ; 4.000 pour le quatrième, etc. Ainsi une famille qui compte quatre enfants vivants aura un abattement de : 7.000 + 1.000 + 2.000 + 3.000 + 4.000 fr., soit 17.000 francs.

CAHORS

SATISFACTION OBTENUE

Dans un précédent numéro, nous faisant l'écho des populations intéressées, nous signalions et regrettions l'interruption totale des transports qui assuraient les communications, par route, de Lacapelle-Marival à Cahors.

Effectivement, par suite de la mobilisation de l'entrepreneur, la ligne d'autobus était supprimée, et cette suppression provoquait un préjudice considérable aux propriétaires maraîchers des communes qui se trouvent sur le parcours de cette ligne.

Chaque jour, en effet, les propriétaires faisaient transporter leurs denrées au marché de Cahors et, au retour, l'entrepreneur leur apportait les objets divers qu'ils avaient fait acheter à la ville.

Voilà plus de deux mois que durait cette interruption si préjudiciable.

Nous sommes heureux d'apprendre et d'annoncer qu'elle est terminée. A dater du 25 novembre, le service d'autobus Cahors-Lacapelle-Marival sera assuré par l'entrepreneur M. Hégray, et fonctionnera régulièrement comme par le passé.

Ainsi les propriétaires des communes intéressées ont satisfaction, de même que de nombreux commerçants de notre ville, et en cette période, c'est un service qui sera très apprécié.

L. B.

COMITE DE VIGILANCE ET D'ENTR'AIDE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Journée franco-britannique

Le Comité d'Entr'aide et de Vigilance des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre du Lot, chargé de l'organisation de la vente d'insignes au profit des Combattants de la guerre 1939 et de leurs familles, adresse ses vifs remerciements aux camarades dévoués qui, dans chaque canton, ont bien voulu lui prêter leur concours.

Il est heureux de signaler qu'à la date du 21 novembre, le montant total de la recette s'élève, pour le département, à la somme de 12.124 francs.

La vente dans Cahors a produit une recette de 5.630 francs 80 centimes.

Que les dévoués vendeurs et vendeuses trouvent ici les remerciements du Comité d'organisation.

Merci à tous ceux qui ont voulu contribuer, en achetant l'insigne des poilus et des tommies, à l'œuvre de reconnaissance qui permettra d'améliorer le sort de ceux qui luttent pour nous défendre et nous assurer la victoire.

SERVICE MÉDICAL A CAHORS

Samedi 25 novembre :
Dr Durrieux, Hôpital Bessières, Cours Fénelon.
Dimanche 26 novembre :
Dr Gaulène, Hôpital Bessières.
Lundi 27 novembre :
Dr Gouges-Boutal, Hôpital mixte.
Mardi 28 novembre :
Dr Méric de Bellefond, Lycée de Garçons.
Mercredi 29 novembre :
Dr Morel, Hôpital Bessières, 8, avenue du Nord.
Jeudi 30 novembre :
Dr Rougier, Hôpital mixte, rue du Président-Wilson.
Vendredi 1er décembre :
Dr Tourneux, Grand Séminaire, Cabessut.
Samedi 2 décembre :
Dr Tricoire, Hôpital Bessières.
Dimanche 3 décembre :
Dr Vidal, Hôpital Bessières.
Lundi 4 décembre :
Dr Assailly, Grand Séminaire.
Mardi 5 décembre :
Dr Billard, Grand Séminaire, 85, bd Gambetta.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Léopold Palame, decédé à l'âge de 67 ans. M. Palame était employé auxiliaire à l'octroi, et était bien connu et estimé dans notre ville.

Ses obsèques ont été célébrées vendredi matin, au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme Palame, aux familles Palame, Leboucher, Roques, Calmé-jane-Course, Cariol, Boudergues, nos sincères condoléances.

En coupant de la viande

Pierre Gisbert, garçon boucher à Cahors, s'est blessé au bras gauche avec un couteau. 15 jours d'incapacité de travail.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

JOURNÉE NATIONALE

26 *novembre* 1939

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 18 *au* 25 *novembre* 1939

Naissances

Beyne Suzanne-Alice, rue Wilson.
Garrigues Michel, rue Wilson.

Publication de mariage

Marre André, hôtelier à Cahors, et Pèlerin Marie, s.p., à St-Céré (Lot).

Mariages

Faivre Louis, employé des postes, et Veyssières Suzanne, s.p.
Laborie Jacques, capitaine au long cours et Delrieu Simone, s.p.
Issio Henri, charpentier, et Pradaude Marie-Louise, s.p.

Décès

Deilhes Marie, Vve Delfau, s.p., 89 ans, rue du Maréchal-Joffre.
Palame Henri, employé d'octroi, 67 ans. 45, bd Gambetta.
Dols Virginie, épouse Bédué, 67 ans, à Bégoux.
Pollet Eugénie. 61 ans, chauffeur d'autos, rue Wilson.

PALAIS DES FETES

Samedi 25, dimanche 26 novembre, en soirée à 20 h. 45, dimanche, matinée à 15 heures.

Renée Saint-Cyr, Meg Lemonnier, René Lefèvre, Tramel dans

TROIS... SIX... NEUF..,

d'après le grand succès de Michel Duran. Ce film français rappelle, par sa réussite totale, les meilleures comédies américaines, tout en gardant intégralement son caractère français fait d'esprit et de blague tendre.

En complément : *La Fugitive. Actualités* mondiales de la semaine.

EDEN

Samedi et dimanche, en soirée à 20 h. 30, dimanche, matinée,

Une amusante comédie pleine d'entrain

SACRÉ LÉONCE

avec Armand Bernard, Pauley, Christiane Delyne.

Actualités parlantes avec les derniers faits et nombreux reportages. En complément, un magazine, un documentaire et un dessin animé en couleurs.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Le Maire de Cahors invite les personnes dont la demande d'allocation militaire a été acceptée par la Commission Cantonale du 10 novembre 1939 (N° des avis d'admission 620 à 718) à se présenter dès que possible à la Mairie pour y retirer la carte établie par les services de la Préfecture et qui leur servira de pièce d'identité pour toucher l'allocation.

Les intéressés devront être porteurs de l'avis d'admission.

La déclaration des récoltes de vins

Comme nous l'avons déjà indiqué, la date de la déclaration de récolte des vins pour le Sud-Ouest a été fixée au 25 novembre.

Les viticulteurs qui n'auront pu, par suite de cueillette tardive, faire une déclaration complète, auront jusqu'au 15 décembre, date de la réunion de la Commission interministérielle de la Viticulture, pour souscrire une déclaration complémentaire.

En ce qui concerne l'abaissement du degré-légal des vins à appellations contrôlées, aucune décision ne pourra être prise avant que la Commission interministérielle de la Viticulture ait statué sur le sort des vins ordinaires.

En perçant une tôle

M. Lagarrigue, ajusteur à l'Usine de l'Eclairage général, au cours de son travail, s'est blessé à la main gauche.

Il devra interrompre son travail pendant 20 jours.

Service des pharmacies

Pharmacie GAYET de service dimanche 26, lundi matin, 27 novembre.

Eaux et forêts

Par arrêté en date du 17 novembre 1939, M. Alepée (Maurice-Ernest), garde domanial des eaux et forêts au poste de Lanzac (Lot), est appelé d'office et dans l'intérêt du service et en la même qualité, à la maison forestière de l'observatoire du Mont-Aigoual, commune de Valleraugue (Gard), triage n° 12 de l'inspection de Nimes-Sud.

A qui la moto ?

M. Amédée Cournac, cultivateur à Thédirac, a declaré à la gendarmerie qu'il avait trouvé, dans le hangar d'une maison inhabitée appartenant à sa sœur, Mme Brunet, au lieu dit « Coutétou », une motocyclette en très bon état.

Il y a un mois que M. Cournac a trouvé cette moto et le propriétaire n'est pas venu la réclamer !

PLACE DE CAHORS

Adjudications restreintes pour fournitures par marchés distincts : 1° épicerie et légumes secs ; 2° légumes verts ; 3° pommes de terre ; 4° vin ; 5° pour enlèvement des eaux grasses.

Offres reçues jusqu'au 12 décembre 1939, à 10 heures. Effectif approximatif : 500.

Pour tous renseignements, pièces à produire, cahier des charges, soumission, s'adresser au Président de la Commission des ordinaires, caserne Bessières, à Cahors.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agréable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'Indéfrisable **Huila-Purfleur** est une merveille et le fruit de **16 années** de minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**

Spécialiste renommé d'Indéfrisables

4, *rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél.* 170

Pas plus cher, mieux, plus chic

Les Sports

Coquelicots de Figeac contre E.P.S. de Cahors

Jeudi sur le terrain du Stade se déroulait l'annuelle rencontre entre les Coquelicots de Figeac et l'équipe de l'Ecole Supérieure. Disons tout de suite que les violets remportèrent une belle victoire dont le score fut 6-4. Dès les premières minutes un but fut marqué par la Violette. Et les attaques se répétèrent à belle allure tantôt enlevée par Barre, tantôt par Lafferayrie ou par Sarmandira. Quatre buts à trois, tel fut le résultat de cette première mi-temps chaudement disputée.

Après les citrons, Figeac attaque et veut égaliser, mais Cahors accentue sa pression et marque deux autres buts. Et c'est la fin du match que siffle M. Lorcery. A Figeac, Minot et Maroncles déjà en forme. Chez les Violets, de très bons éléments, mais à qui manque encore l'habitude de jouer ensemble. La défense sera sûre avec un peu plus d'entraînement ; les demis sont accrocheurs, mais à court de souffle. Les avants sont vite et savent shooter. La triplette centrale Lafferayrie, Barre, Sarmandira sera dangereuse quand les ailiers seront plus précis dans leurs passes.

Arrondissement de Cahors

Montcuq

Service médical. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Accident. — L'autre jour, vers 13 heures, une automobile conduite par M. Denègre Georges, cultivateur à Saint-Laurent-Lolmie, est entrée violemment en collision avec une camionnette pilotée par M. Larrive Ernest, entrepreneur de battage à Saint-Cyprien. L'accident a eu lieu au tournant brusque du chemin de grande communication N° 4, à une centaine de mètres en amont de l'hôtel Saint-Jean.

Il n'y a pas eu de grave accident de personne, mais les dégâts matériels sont considérables.

Lalbenque

Accident. — Mme Mourgues, hôtelière, aidait à embarquer un cheval sur une remorque, lorsque, tout à coup, l'animal lança une ruade qui atteignit Mme Mourgues.

Mme Mourgues a été contusionnée, mais sans trop de gravité.

Castelnau-Montratier

Paiement des allocations militaires. — Les allocations militaires seront désormais payées par M. le Percepteur de Castelnau-Montratier à la Mairie de cette commune, le jeudi après le cinq de chaque mois.

La vie locale. — Notre joli petit bourg a été un peu dépeuplé par la mobilisation. Nos combattants sont courageusement partis laissant à leur famille le soin de s'occuper de l'exploitation de la propriété. La vente des chasselas est à peu près terminée. Les vendanges ont donné beaucoup de vin, mais le vin est généralement de qualité inférieure à celui des années précédentes et sa richesse vins ne sont pas encore établis. Vendeurs et en alcool est aussi inférieure. Les prix de ces acheteurs hésitent beaucoup avant de prenréalisées au cours de 260 à 300 francs, frais dre une décision. Quelques ventes ont été de régie en sus.

Le coût de la vie augmente sans cesse. De sérieuses mesures devront être prises.

Puy-l'Evêque

Œuvres de guerre. — Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que, sur l'initiative de plusieurs personnes charitables, il vient de se créer à Puy-l'Evêque un petit comité sous le nom de : « Colis du soldat sans famille. »

Sitôt que nous connaîtrons la composition définitive du groupement humanitaire, nous nous ferons un devoir d'en informer nos lecteurs.

D'ores et déjà, M. Lucien Davezac, notaire, et la Maison Joffre, Grand'rue, se feront un plaisir d'accepter les dons tant en nature qu'en espèces, qu'on voudra bien leur confier et vous donneront en même temps tous les renseignements concernant cette belle œuvre.

Elle se sent aussi jeune à 56 ans qu'à 40 !

Fait son ménage, se lève bien reposée. « C'est merveilleux ! », dit-elle.

Une femme qui, à 56 ans, se sent aussi alerte, aussi « jeune » que lorsqu'elle en avait quarante, vous donne aujourd'hui sa recette de santé. « Je prends des Sels Kruschen, — écrit-elle, — et je m'en trouve bien. Je me lève le matin sans aucune fatigue. Je fais vaillamment mon ménage. Depuis que je fais usage de ces sels, je n'ai plus aucune raideur dans les membres, mon sang circule mieux et je n'ai plus la face congestionnée. » — Mme L. P.... Nimes.

Les Sels Kruschen assurent l'activité régulière du foie, des reins, de l'intestin. Ils chassent de l'organisme les déchets, les scories qui l'encrassent. Ils rendent le sang pur et fort, ce qui se traduit tout naturellement par une plus grande énergie et par une meilleure santé. Sels Kruschen, ttes phies : flacons à 6 fr. 35, 12 fr. 50 et 20 fr. 40.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Prévention et enquête. — La Sûreté nationale est venue à Figeac pour procéder à une enquête pour exercice illégal de la médecine. Chacun sait qu'un médecin radiesthésiste et sympathico-thérapeute avait à son service un radiestésiste dont la réputation est notoire. Il paraîtrait que ce particulier aurait continué à pratiquer seul en l'absence du docteur. Ce n'est peut-être ni criminel, ni infâmant, mais c'est défendu par la loi. Pour pratiquer la médecine par « n'importe quelle méthode », il faut un diplôme officiel. et c'est toute la question.

S'il y a procès, il viendra se joindre à beaucoup d'autres, et s'il se déroule avec sérénité, il ne manquera pas d'intérêt pour les observateurs. Puisse-t-il faire avancer la radiesthésie pure et même la radiesthésie médicale. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

Journée franco-britannique. — La quête organisée pour cette œuvre par les mutilés et les combattants a produit 678 francs qui ont été versés par MM. Tillet, Président des mutilés, et Vincent, Président des combattants, à Mme Robinet, Présidente de l'Office départemental. Remerciements sincères aux généreux donateurs.

Croix-Rouge. — Dimanche prochain 26 novembre, aura lieu une journée nationale de guerre sous les auspices de la Croix-Rouge.

Des insignes seront vendus par les jeunes filles des écoles, et le Comité compte sur la générosité de tous. C'est pour les soldats, c'est pour la France !

Les pièces de cinq francs en nickel. — Le 10 courant expiraient les délais fixés pour le retrait des pièces de 5 francs en nickel. Chacun s'est empressé de porter son petit rouleau au percepteur pour recevoir en échange des billets de même valeur. Cependant certaines personnes de la campagne, très occupées aux travaux pressants de la terre, ont laissé expirer les délais sans faire cette opération, d'autres ont pu découvrir, après le 10 novembre, quelques pièces égarées au fond de leurs tiroirs. Il nous paraît abusif qu'à ces retardataires, on oppose une fin de non-recevoir. Il y a là une mesure qui ressemble à un attrape-nigaud. Celui qui a gagné, en travaillant et en économisant, quelques pièces de 5 francs, ne doit pas ainsi les voir disparaître arbitrairement et sans recours. Les pouvoirs publics agiraient sagement, disons humainement, en accordant un ultime délai à ces retardataires.

Bagnac

Ecole des Chartes. — Notre jeune compatriote, Mlle Suzanne Auliac, vient de subir avec succès les examens d'entrée de l'Ecole des Chartes. Nos félicitations.

Cajarc

Foire de la Noël. — Le maire de Cajarc informe le public que la foire de la Noël, à Cajarc, se tiendra, cette année, le 23 novembre.

Cornac

Belle famille. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette chez les époux Breil-Rougié, à Laborie. C'est leur sixième enfant.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Latronquière

L'auto dérape. — M. et Mme Raffy, charcutiers à Lauresses, se rendaient à Figeac en auto, lorsqu'en descendant la côte du Mazer l'auto dérapa et dévala à travers une châtaigneraie vers un ravin profond.

Fort heureusement, un gros châtaignier l'arrêta. M. Raffy n'eut pas de mal, mais Mme Raffy a été fortement contusionnée à la face et à la main droite.

St-Céré

Foire. — Malgré le froid assez vif, notre foire a été de moyenne importance.

Voici quelques cours pratiqués : veaux de lait extra, 10,75 à 11 fr. le kilo vif ; veaux moyens, 9 à 10,50 ; vaches laitières, 3.000 à 3.500 fr. ; vaches suitées, 3.500 à 3.800 fr. ; doublonnes, 2.000 à 2.600 fr. l'unité ; moutons, 180 à 200 fr. ; brebis avec agneau, 250 à 300 fr. ; agneaux, 160 à 180 fr., l'unité ; porcs gras, 400 fr. ; porcs marchands, 360 à 380 fr., les 50 kilos; porcelets, 140 à 200 fr., l'unité suivant grosseur.

Poules, 5 à 5,50 ; poulets, 6 à 7 fr. ; lapins, 3 fr. ; dindons, 7 fr., le tout la livre; oies, 120 à 130 fr., la paire.

Fromages de chèvre, 6 fr. la douzaine ; beurre, 10 fr. la livre ; œufs, 8,50 à 9 fr. la douzaine.

Avoine, 40 fr. ; sarrasin, 80 fr. ; seigle, 90 fr. les 80 litres ; châtaignes, 52 à 56 fr. les 50 kilos.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Carnet rose. — Un cinquième enfant, qui a été prénommé Paul, vient de naître chez les époux Dusseau, du village du Mas-Rouge.

Tous nos compliments à ces jeunes époux.

Nécrologie. — C'est avec la plus grande tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 66 ans, de Mme Rigal, née Marie Rouscasse, du bourg.

La défunte, qui exerçait la profession de robeuse, était estimée de tous.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à son mari, si cruellement frappé, à son fils, capitaine aux Armées, et à Georges, également mobilisé, et à tous les autres parents, nos bien sincères condoléances.

St-Germain-du-Bel-Air

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette chez les époux Maillet, boucher. Prospérité au bébé, bonne santé à la maman.

Foire. — Le beau temps et les événements du moment n'ont guère favorisé notre foire. Les divers marchés étaient peu garnis, si ce n'est le marché aux moutons, mais peu de transactions ; aussi les cours étaient peu réguliers. Les foies d'oies avaient fait leur apparition et se sont vendus au cours de 20 fr. la livre. Quelques truffes vendues de 5 à 6 fr. la livre. Pas de jardinage, fait plutôt rare. Assez nombreux marchands forains.

Salviac

Nouvel horaire des chemins de fer. — A partir du 1er décembre le nouvel horaire des chemins de fer pour la station de Dégagnac qui dessert les cantons de Salviac et Cazals sera le suivant :

Dégagnac-Cahors : départ 10 h. 49, 11 h. 39, 20 h. 05.

Arrivée à Cahors : 11 h. 30, 15 h. 20, 20 h. 43.

Dégagnac-Gourdon : départ 6 h. 12, 9 h. 08, 18 h. 46.

Arrivée à Gourdon : 6 h. 28, 9 h. 30, 19 h. 04.

Il est probable qu'au 1er décembre le service d'autobus sera rétabli, ce serait à désirer dans l'intérêt immédiat des voyageurs.

Décès. — Nous avons appris avec peine le décès de Mme Justine Bourgade, propriétaire au Banoul près Salviac, à l'âge de 76 ans. C'est une femme active et laborieuse qui disparaît. Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

JALAPA

le bon détacheur

LE PLUS ANCIEN - LE MOINS CHER

Dégraisse et nettoie bien

TOUS TISSUS, ROBES ET VÊTEMENTS

En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers

et à l'usine du JALAPA, à Bordeaux

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 24 NOVEMBRE AU SOIR

Un coup de main ennemi dans la région à l'Est de la Moselle a échoué. Nous avons fait quelques prisonniers.

Actions d'artillerie locales.

Activité aérienne réduite au cours de la journée.

L'Angleterre prend ses dispositions pour combattre les « mines magnétiques »

Le rédacteur naval du « Times » souligne que la « nouvelle arme » d'Hitler : la mine magnétique, est connue depuis longtemps. L'Amirauté, dit-il. connaît à la fois les possibilités de tels engins et les méthodes pour les combattre.

Pour le « Daily Herald », la Grande-Bretagne va riposter en employant des bateaux non magnétiques, construits tout en bois. Ces bateaux de bois, dit-il, remorqueront, à une distance considérable, des pièces ultra-magnétiques qui affecteront le mécanisme de la mine et la feront exploser sans qu'il y ait de dégâts.

Il est possible que de nombreux bateaux actuellement en service puissent être transformés pour remplir ce rôle.

La zone des armées

Les départements suivants : Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var et Corse sont exclus de la zone des armées. Toutefois, les arrondissements frontières de ces départements seront soumis à un régime spécial de circulation et de communications téléphoniques.

Il n'y aura peut-être plus de guerre au printemps prochain dit le président Roosevelt

Le président Roosevelt a, comme chaque année, assisté au dîner du Thanksgiving Day, à la Fondation de Warm-Spring, pour les malades atteints de paralysie infantile.

Au cours du banquet, auquel assistaient 350 invités, le président des Etats-Unis a déclaré qu'il n'y aurait peut-être plus de guerre au printemps prochain.

La Suède proteste à Berlin

Le correspondant du « National Tidende » à Stockholm rapporte que prévoyant une pose de nouvelles mines à l'intérieur de la limite de quatre milles de ses eaux territoriales par l'Allemagne, la Suède a protesté auprès du gouvernement de Berlin. Le journal ajoute que l'Allemagne va envoyer un représentant à Stockholm, pour discuter la question.

On découvre une centaine d'espions allemands parmi les réfugiés de Grande-Bretagne

Le « Daily Express » écrit : « Plus de cent espions de la Gestapo ont été découverts parmi les 50.000 réfugiés allemands et autrichiens qui furent bloqués, en Grande-Bretagne, à l'ouverture des hostilités, alors qu'ils se préparaient à partir pour l'Amérique. Il se peut qu'il y ait d'autres espions, car les autorités britanniques n'ont pas encore complètement terminé leurs enquêtes sur les antécédents de tous les réfugiés.

« Ceux qui, se faisant passer pour réfugiés, recueillaient des renseignements contre les réfugiés authentiques et sur les défenses du pays, sont maintenant dans des camps de concentration. Au total il y a 74.000 Allemands et Autrichiens inscrits en Grande-Bretagne, dont 43.000 femmes. »

REMERCIEMENTS

Madame Veuve PALAME et sa famille remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Monsieur L.-H. PALAME

REMERCIEMENTS

Monsieur Pierre MOREAU, Madame Pierre MOREAU, née BERGER, ses enfants ; Monsieur Philippe MOREAU, son petit-fils ; Monsieur et Madame Henri ESCANDE, ses frère et sœur ; Monsieur et Madame André ESCANDE, Mlle Rose ESCANDE, ses neveux et nièces ; les familles MOREAU, POLAIRE, MOUREAU remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mme Vve Ant. MOREAU

P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS

AVIS DE NEUVAINE

Un service de neuvaine sera célébré le lundi 27 novembre 1939, à 8 heures, en l'Eglise Cathédrale, en mémoire de

Madame M.-L. QUEBRE

PETITES ANNONCES ECONOMIQUES

Pour toutes plantations, arbres fruitiers, d'agrément et d'alignement, rosiers, plants de vigne, Maison **A. POUZERGUES,** 2 *bis,* rue Emile-Zola, près des Remparts, Cahors. Création de parcs et jardins. Grand choix de chrysanthèmes.

On demande coiffeuse. S'adresser : Maison Popovitch, rue Foch, Cahors.

On demande un apprenti. Pâtisserie Lavergne, place des Petites-Boucheries, Cahors.

Au Lilas Blanc

ancienne Maison Théron

79, Bd Gambetta, CAHORS

Tél. 248

Fleurs naturelles et tous travaux d'Art floral — corbeilles — gerbes, coussins — croix, etc...

Couronnes et tous articles funéraires — modèles exclusifs — cierges

Pour la rapidité de vos colis, les Services Rapides Artigalas desservent chaque jour à domicile

CAHORS, 111, bd Gambetta. Tél. 47.
PARIS, 101, Quai de la Gare. Halle 11. Tél. Gob. 79.84.
TOULOUSE et le SUD-OUEST, 1, rue d'Aubuisson. Tél. 212.88, et gare Matabiau, Halle D. Tél. 231.50.

VENDRE — ACHETER

INDICATEUR IMMOBILIER

R. MARATUECH

Ex-commis greffier

Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France

109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

VENTE - ACHAT

LOCATION

Propriétés - Immeubles - Villas

TERRAINS

COMMERCES

GRAND CHOIX

Tous renseignements gratuits

UNIQUEMENT DU COURTAGE

SANS SPÉCULATION — SANS SURVENTE

Déménagements

FOURGONS CAPITONNÉS

GARDE-MEUBLES

P. NOYER

5, rue Jean-Caviole, CAHORS.

Cabinet Immobilier

(20e année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar.-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Pour vos Maux D'ESTOMAC

BRÛLURES
AIGREURS
GASTRITES
DYSPEPSIE

POUDRES de COCK

Toutes pharmacies, fr. 12.50 la boîte

Un Coin de Paris

LES CRÉATIONS DE NICOL'

Créations parisiennes
Tricots et tissages d'art sont installés

11, rue Lastié, CAHORS.

Choix incomparable de pull-over, veste tricot, maille fine, jolies broderies, depuis ..... 49 fr.
Gants de laine pour dames et enfants unis ou avec jolies broderies, dame, depuis 17 95
Enfant, depuis 14 50
Bas rayonne mat, qualité d'usage, la paire 13 95
Bas crêpe rayonne Caldulla très fin, bas de marche, la paire 18 95
Notre bas soie naturelle, recommandé 26 95
Bas soie naturelle extra-fin 29 95

Nos bas de marque : Vamp, Lys, Tricas, Kayser, nos bas de sport en laine pour dames et enfants. Pour les *frileuses* nos sous-bas de laine. Notre *lingerie indémaillable.* Nos *sous-vêtements de laine.* Nos *écharpes haute-nouveauté,* tissées main. Nos *gants de cuir,* daim, fourrés. Nos *ceintures de cuir.* Nos *boutons, boucles, colifichets* et *fantaisies pour robes.* Notre *rayon de laines à tricoter,* laines de marque, fils exclusifs et haute-nouveauté.

Exécution de tous tricots main sur commande.

11, rue Lastié (dans la rue Nationale).

Voici la santé

Souffrez-vous de maux d'estomac, de constipation, de douleurs ou de rhumatismes ? Etes-vous affligé d'une maladie de la peau ; eczéma, psoriasis, dartres, boutons, etc...

Faites-vous de l'anémie ?

C'est que votre sang a besoin d'être dépuré car tous ces maux ont pour cause le mauvais état de votre sang. Attaquez la maladie dans ses origines et non dans ses effets. Purifiez votre sang par l'usage de la Tisane des Chartreux de Durbon. Composée avec les sucs de plantes alpestres, aux vertus éprouvées, elle réalise intégralement la dépuration du sang, et chasse sans à-coup, mais à fond, toutes les causes de maladie.

Des milliers de personnes lui doivent la santé et nous adressent chaque jour les témoignages émouvants de leur reconnaissance.

Commencez dès aujourd'hui votre cure de Tisane des Chartreux de Durbon.

Tisane, le flacon .. 17 fr. - Baume, le pot.. 10,60
Pilules, l'étui..... 10 fr. - Dans les pharmacies.
Renseignements et attestations : Laboratoires J. Berthier à Grenoble.

TISANE des CHARTREUX de DURBON

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE

Réparations en tous genres

F. ROY

Boulevard Gambetta (Théâtre)

Parfaite exécution de tous travaux d'horlogerie

ETUDE

DE

Maître Jean MERIC

Avoué près le Tribunal Civil de Cahors

A. J. du 28 *février* 1939

EXTRAIT D'UN JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors le vingt-huit juillet mil neuf cent trente-neuf, enregistré et signifié,

Entre : Monsieur GOUNIN Henri, employé aux Litiges à la Société Nationale des Chemins de Fer Français, domicilié à Cahors, 4, rue Anatole-France,

Et : Madame CASTEX Paule, demeurant chez ses parents, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne),

Il appert que le divorce a été prononcé entre les époux GOUNIN-CASTEX au profit du mari et aux torts et griefs exclusifs de la femme.

Pour extrait : Cahors, le 23 novembre 1939. Signé : J. MÉRIC.

Me PIERRE DESPRATS

AVOUÉ A CAHORS

rue du Portail-Alban, n° 10

A. J. Décision du 19 *avril* 1937

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors le vingt-deux juin mil neuf cent trente-neuf, enregistré et signifié à avoué et à partie,

Entre : Monsieur Pierre-Charles-Georges SERRET, précédemment cultivateur, demeurant au Cros, commune de Sainte-Alauzie, et actuellement à Cahors, rue Nationale, numéro soixante-onze,

Et : Madame Jeanne COMTE, épouse SERRET Pierre-Charles-Georges, demeurant à Couïza (Aude),

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les mariés SERRET-COMTE aux torts et griefs réciproques des deux époux.

Cahors, le 20 novembre 1939.

Pour extrait : pour Maître DESPRATS, le suppléant : signé : A. TASSART.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.